

N° 708

10 Sept. 2014

Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Une rentrée qui nous appartient

En cette période où l'actualité économique et sociale apparaît comme tétanisée sur le terrain médiatique, tout semble fait pour occulter l'expression des attentes du monde du travail. Les cadres sont aujourd'hui en première ligne pour témoigner de la gravité de l'affrontement et des contradictions qu'elles engendrent. En effet, l'été dans les entreprises de notre secteur s'est traduit par des attaques sur le droit de revendiquer, des licenciements de cadres pour insuffisance, érigés en méthodes de suppression d'emploi et de fortes remises en cause de la continuité du service public. Sous couvert d'une sémantique affublant l'octroi de congés à une « dette sociale », après des négociations salariales au plancher, les stratégies de nos entreprises sanctuarisent un haut niveau de dividendes au mépris d'un réel partage des richesses créées par le travail. Pourtant, bien des signes démontrent que les cadres ne se résignent pas à l'absence de choix alternatifs. Ils n'hésitent pas à se saisir des opportunités d'exprimer leurs attentes en matière de reconnaissance et de perspectives professionnelles, de meilleures conditions de vie et de travail. Notre organisation, l'Union Fédérale des Cadres voit son nombre d'adhérents progresser pour la 2^{ème} année consécutive, et tout indique que cette trajectoire positive se renforce. Notre démarche de consultation des cadres d'Orange sur leur lieu de travail, rencontre un bon accueil, et les premiers retours témoignent qu'il ne s'agit pas seulement de sympathie. La question se pose à présent d'une expression collective, ainsi que de perspectives de rassemblement. C'est pourquoi, la CGT et son Union Fédérale des Cadres proposent dès cet automne dans les entreprises de notre secteur, la construction d'initiatives qui permettent aux cadres de converger à partir de leur quotidien et de leurs aspirations.



FLASH CADRES



FLASH CADRES

Branche Poste

Payer plus cher, pourquoi faire ?

Avoir le culot d'augmenter les tarifs postaux après cet été est un comble. La qualité de service fût déplorable, à l'exemple du courrier, où dans beaucoup d'endroits, une distribution réduite à une fois par semaine aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Avec « distribution innovante », nos clients devront s'y habituer, puisqu'un sur deux n'auront leur courrier qu'en milieu d'après midi et pas forcément 6/7 jours.

Comment travailler sans travailleurs. Qui trinque ? Les clients, les postiers et plus particulièrement les cadres qui doivent gérer cette pénurie et demander toujours plus au personnel avec beaucoup moins de moyen.

Une urgence s'impose : c'est le recrutement en nombre d'emplois qualifiés, pour rendre un service à la hauteur des prétentions tarifaires !

La Poste doit s'engager sur la promotion !

La promotion, c'est du pouvoir d'achat et de la reconnaissance professionnelle. Les propositions de La Poste sur l'ouverture des dispositifs de promotions sont une insulte à l'ensemble du personnel. La diversification des activités, les qualifications acquises par les agents dans tous les métiers, la polyvalence sont utilisées mais pas récompensées. La transparence et la justice (avec le critère de l'ancienneté) ne sont encore pas au rendez vous cette année. Au total, 1423 promotions pour 150 000 postiers. Même pas 1% du personnel !!!! Le personnel mérite plus de considération. Reconnaître le travail et améliorer le pouvoir d'achat des postières et des postiers, cela passe aussi par la promotion. La CGT demande 25 000 promotions à l'ancienneté avec effet au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Branche Télécoms

Votre travail, comment le voulez -vous ?

Vous souhaitez pouvoir vous réaliser dans votre travail, être reconnu, tout en conciliant votre vie professionnelle et votre vie privée...

Nous souhaitons aller plus loin ensemble.

La CGT vous consulte sur toutes ces questions, mais aussi sur votre parcours professionnel, votre rémunération, votre perception de l'avenir du secteur des Télécoms et de votre métier.

Cette consultation, élaborée par des cadres de l'entreprise, s'effectuera jusqu'au 30 Septembre 2014.

La CGT et son Union Fédérale des Cadres s'engagent à garantir le parfait anonymat des réponses, à vous restituer les résultats et à agir via les syndicats départementaux, les élus et mandatés, pour que des négociations s'engagent sur les aspirations exprimées.

Pas convaincant, tout ça !

Le président d'Orange, est venu au CCUES, pour présenter ses convictions pour l'entreprise. Cela va du maintien d'Orange en opérateur dans les réseaux, dans les services du numérique. En devenant Pan Africain et Pan Européen, il va continuer à se transformer. Evidemment la qualité de service fera la différence avec les autres. Quelle belle envolée ! On y croirait presque si, d'abord le messenger n'était pour le moins en situation judiciaire périlleuse, et qu'ensuite on ignorait la politique sociale suivie depuis des années et les prébendes versés aux banques et actionnaires !

Pour la CGT, ce sont les femmes et les hommes qui composent notre entreprise qui en font sa vraie richesse, et c'est donc à eux qu'elle doit revenir !

Droit à la déconnexion

77% des cadres utilisent les nouvelles technologies pour des raisons professionnelles, en dehors de leurs horaires et lieux de travail habituels.

La messagerie est la première responsable car elle nous inonde d'informations : c'est « l'infobésité ».

Le harcèlement numérique constitue un obstacle majeur à l'articulation vie professionnelle et vie privée. Il ne s'agit pas, bien sûr, de limiter l'utilisation des nouvelles technologies qui peuvent considérablement faciliter le travail et sont un levier d'autonomie, mais d'en encadrer les usages afin de préserver la santé des salariés. Afin de construire des propositions revendicatives, l'UGICT-CGT lance une grande consultation sur le sujet « le numérique et votre travail ». Le numérique est notre outil, la déconnexion est notre droit.

Les chiffres catastrophiques du chômage

40 600 demandeurs d'emploi en plus, en un an le chômage a augmenté de 5%, ce qui est véritablement catastrophique ! Ce chiffre est la preuve flagrante que les politiques économiques d'austérité menées jusqu'à présent par le Gouvernement et le Patronat sont inefficaces.

Le chômage des jeunes est reparti à la hausse (+0,7%), comme celui des seniors avec (+0,7 en juillet et +11,6% en un an), aggravé par le report de l'âge de la retraite. Le chômage de longue durée a également considérablement augmenté (+9,4% en un an) soit 42,7% des demandeurs. Aussi, la CGT invite les privés d'emploi, les retraités et les salariés à s'inscrire dans les actions qu'elle proposera à l'automne. Il est impératif que ce gouvernement entende maintenant la voix des salariés.

Situation grave : Il faut rompre avec l'austérité

Les chiffres diffusés par l'Insee confirment la gravité de la situation économique et sociale. Cette dégradation flagrante de la situation atteste, une fois de plus, de la nocivité du « Pacte de responsabilité ». Avec ses cadeaux pour les entreprises, et la politique d'austérité que poursuit le gouvernement pour plaire au patronat, aux marchés financiers et aux libéraux de la Commission Européenne, la pression sur les dépenses publiques et sociales utiles s'accroît fortement. Des milliards d'euros continuent d'être accordés aux entreprises sous la forme d'aides et d'exonérations fiscales et sociales sans évaluation ni contrôle.

La CGT revendique haut et fort la nécessité de rompre avec ces politiques néfastes.

Pour une paix juste et durable

Le bombardement de Gaza par Israël a causé la mort de près de 2200 Palestiniens, essentiellement des civils et des enfants.

Dénonçant la caution donnée par François Hollande à cette agression et la passivité de l'Europe, le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens appelle à exiger :

- Le soutien au peuple palestinien et au gouvernement d'entente nationale,
- La levée du blocus de Gaza,
- Des sanctions immédiates à l'encontre d'Israël jusqu'au respect du droit international, ce qui vaut pour Orange et son contrat avec Partner Communications, une société israélienne de téléphonie mobile qui participe directement à la colonisation des territoires palestiniens.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Rythmes scolaires : copie à revoir

La réforme des rythmes scolaires, malgré une mobilisation de tous les acteurs, a été mise en place à la rentrée. Elle creuse les inégalités en fonction de la situation territoriale et sociale en déportant la prise en charge de nos enfants de l'éducation nationale vers les collectivités locales. La CGT estime que les problèmes d'éducation ne se limitent pas à un nombre de jours de classe mais à un manque de moyens essentiellement humains et matériels. Le rythme de vie des parents qui travaillent fait que leurs enfants resteront autant sinon plus à l'école. La CGT appelle les Agents publics à voter le 4 décembre, pour une école de qualité qui assure une culture commune de qualité, permettant l'égalité des chances pour tous.

A qui appartient l'entreprise ?

Le 1^{er} Ministre déclare « aimer l'entreprise », rejoindrait-il ainsi les salariés qui sont les premiers à aimer leur entreprise ? Alors que le patronat n'a cessé de les exclure au travers des réductions d'effectifs et autres plans sociaux, et que le plus grand ennemi de l'entreprise est le MEDEF qui fait le choix du primat de la finance.

A l'heure où le film de propagande du MEDEF : « Un million d'emploi, c'est possible » ne dit rien sur : Quand ? Dans quelles entreprises ? Sur quels territoires ? Avec quel temps de travail et quelle rémunération ? Le 1^{er} ministre serait bien inspiré d'exiger de la clarté et l'arrêt de l'usurpation du nom de l'entreprise dans le sigle du MEDEF qui pourrait se rebaptiser « Mouvement des Employeurs de France ».

Pas touche aux 35 heures !

En se déclarant favorable à leur assouplissement, le nouveau Ministre de l'Économie, Emmanuel Macron se positionne clairement au service de la Finance.

Un tel choix, économiquement contreproductif et contraire aux aspirations des cadres, ne pourrait qu'amplifier leur démobilité et leur désimplication dans le travail et l'entreprise.

La CGT et son UGICT s'opposent à toute mesure régressive concernant la RTT alors que déjà l'intensité du travail a explosé avec son cortège d'atteintes à la santé, de burn-out voire de suicides.

Elles sont engagées pour poursuivre les actions d'encadrement des forfaits-jours, d'obtention de décomptes-horaires en toute situation et de maîtrise des charges de travail et pour gagner le droit à la déconnexion.

Chômage F/H : L'apparente égalité

Selon une étude de l'Observatoire des inégalités, alors que le taux de chômage des femmes était près de deux fois supérieur à celui des hommes en 1975, l'écart a totalement disparu : il se situe selon l'Insee à 10,5% pour les deux sexes à la fin 2013.

Hommes et femmes sont-ils vraiment à égalité ? On peut s'interroger sur la pertinence du seul taux de chômage pour analyser les inégalités entre femmes et hommes face à l'emploi.

Si, au cours des dernières décennies, en France, les taux de chômage des femmes et des hommes se sont indéniablement rapprochés en même temps que le chômage augmentait, d'autres indicateurs statistiques mettent en évidence les inégalités qui subsistent entre les sexes sur le marché du travail.